

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 30 MAI 2022**

Date de la convocation : 23/05/2022

Date d'affichage : 23/05/2022

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 10 + 5

Votants : 10 + 5

Le lundi 30 mai 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier

Absents excusés ayant donné procuration :

Monsieur Besson Hervé a donné pouvoir à Monsieur Besson Patrick
Monsieur Chêne Claude a donné pouvoir à Monsieur Le Thérizien Serge
Madame Curiallet Laura a donné pouvoir à Madame Burlet Brigitte
Monsieur Guyotot Patrick a donné pouvoir à Madame Boistard Sylvie
Madame Martinet Céline a donné pouvoir à Madame Breyton Stéphanie

Stéphanie Breyton est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 9 MAI 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote pour 10 + 5

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020

Pas de dépense à présenter.

3. APPROBATION DU CONTRAT DE BASSIN AU SIAGA

Ce contrat s'attache à répondre à plusieurs objectifs à savoir :

- Améliorer la qualité des eaux
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques
- Gérer des ressources en eau de façon raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique
- Gérer en local l'eau à l'échelle du territoire

Dans la déclinaison des actions à mettre en œuvre se trouve l'action engageant la commune : raccordement des Brancaz et suppression de la STEP du Granier pour un montant estimatif de 331 000€ HT.

Vote pour 10 + 5

4. DEFINITION DES ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT DU GUIERS

L'espace de bon fonctionnement (EBF) est l'espace indispensable au maintien dans un bon état de fonctionnement d'une masse d'eau sur le long terme. La délimitation porte sur le Guiers et ses affluents. Madame le Maire présente les cartes aux membres du conseil municipal. Le périmètre de

l'EBF est identique à celui délibéré en 2015. Le conseil municipal valide le périmètre proposé par le SIAGA..

Vote pour 10 + 5

5. REFORME DE LA PUBLICITE DES ACTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir le mode de publicité.

Le Maire propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

- Publicité par publication papier, à la mairie aux horaires d'ouverture au public ;
- et
- Publicité sous forme électronique sur le site internet de la commune.

Vote pour 10 + 5

II. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. BON CADEAU POUR DEPART D'UN AGENT COMMUNAL

Madame DE LA LLANA quitte la collectivité au 1er septembre 2022. Il est proposé de lui offrir :

- un bon d'achat de 100€ à la librairie Les Pages Libres
- un bon d'achat de 100€ par une carte cadeau multi-sites

Vote pour 10 + 5

2. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Madame le Maire rappelle que la convention territoriale globale a pour objectif général de :

- articuler les politiques familiales et sociales du territoire développées par les acteurs locaux dans tous les domaines de l'action sociale et affirmer un engagement pour coordonner davantage ;
- renforcer les partenariats sur un même territoire dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des habitants ;
- coordonner les dispositifs existants pour les rendre plus efficaces et lisibles ;
- maintenir, adapter, mettre en œuvre et développer les services à la population.

Les membres du conseil municipal valident l'engagement de la commune dans cette démarche partenariale de territoire.

Vote pour 10 + 5

3. MUSEE : APPROBATION DES TARIFS

Une présentation des nouveaux tarifs et des modifications de tarifs des articles vendus à la boutique du musée est faite à l'ensemble du conseil municipal. Le conseil municipal approuve ces tarifs.

Vote pour 10 + 5

4. MUSEE : PROJET ET FETE PREHISTORIQUE

Une nouvelle réunion avec les architectes est prévue le 1^{er} juin 2022 à 8h30 afin d'échanger sur le rapport final d'appel d'offres concernant les travaux de restructuration du musée.

La fête préhistorique demande une implication importante des élus et de bénévoles afin d'assurer son bon déroulement. Elle aura lieu les 2 et 3 juillet 2022. Ce sera également l'occasion de fêter les 20 ans du musée.

III. TRAVAUX

1. POINT SUR LES TRAVAUX

- ✓ La Plagne bâtiment d'information : la charpente est en cours de finition. En raison du coût de raccordement à l'électricité et travaux connexes le bâtiment ne sera pas alimenté en électricité. Les toilettes devront être vidangées pour être mises hors gel. Elles seront ouvertes du 15 avril au 15 octobre environ (selon météo). Le nettoyage sera fait le vendredi et le lundi du 15 mai au 31 août et une fois par semaine en dehors de cette période.
- ✓ Réservoir d'eau potable des Teppaz par le SIAEP : les prochains travaux vont consister à réaliser la tranchée entre les Teppaz et le Pont du Lac.
- ✓ Changement de la conduite d'eau potable dans Epernay par le SIAEP : les travaux devaient redémarrer le 30 mai.
- ✓ Grange Charquet : le raccordement électrique est fait, en attente du consuel.
- ✓ Tennis : le nettoyage est en cours. Les fissures seront comblées. Le filet sera installé pour l'été. Le terrain de volley sera également remis en service.
- ✓ Chemin de l'Alpette : des poteaux ont été cassés à la suite d'une avalanche. Un devis sera demandé à l'ONF. Les travaux devront être faits avant le 18 juin date de montée en alpage.

IV. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COOPERATIVE LAITIERE DU 23-05-2022

La coopérative laitière est la plus grande entreprise de notre commune, tant au niveau économique qu'en terme d'emplois. Elle est et indispensable au le maintien d'une agriculture solide qui contribue à garder notre territoire attrayant.

L'épisode Covid a impacté la coopérative : celle-ci a dû revoir son fonctionnement et sa stratégie commerciale du fait également du désengagement de son plus gros client-affineur qui absorbait jusqu'à 50% de la production en fromages non affinés.

Pour la première fois, en 2021, tous les fromages ont été affinés sur place, sauf l'estival de Chartreuse qui est affiné à la coopérative de Yenne par manque de place dans les caves d'Entremont le Vieux.

La transition s'est faite grâce à de nouveaux clients, une mobilisation de la Sica du Granier (filiale de la coopérative), le développement des marchés et des magasins de producteurs.

Rajoutons l'intérêt grandissant des consommateurs pour les circuits courts et produits du terroir.

Le tout accompagné par le dynamisme et l'engagement des dirigeants et intervenants de la coopérative.

Des projets :

- Le manque de place en cave engage une réflexion sur la construction d'un nouveau bâtiment d'affinage (à suivre)
- Au niveau du traitement des eaux de lavage (le lactosérum étant intégralement cédé ou vendu à Savoie lactée à Albertville), les bassins d'épandage et de filtration qui se trouvent de l'autre côté du ruisseau de la Chaume devraient être prochainement refaits et déplacés.

Quelques chiffres qui traduisent la récente évolution :

Coopérative : 22 producteurs – 11.57 salariés équivalent temps plein – Livraison de lait 4 320 387 litres (+ 2% par rapport à 2020) - Prix moyen aux producteurs 482.67 € pour mille litres contre 473.08 € en 2020 - Chiffre d'affaires 3 817 020 € contre 3 322 103 en 2020 (+15%)
A noter une forte augmentation de la production de raclette

Sica du Granier : 23 salariés équivalent temps plein - Chiffre d'affaires 3 565 484 € contre 2 903 603 € en 2020 (+22.8%) - pour mémoire en 2017 le chiffre d'affaires était de 1 508 201 € - dont 2 152 593 € de fromages fabriqués à la coopérative (+17%)

Les différents marchés et livraisons ont généré une hausse des charges de personnel de 37.6%
Rappelons que tous les produits fabriqués à Entremont le Vieux sont commercialisés avec l'étiquette « Ici en Chartreuse »

V. QUESTIONS DIVERSES

- Elections législatives : le tableau des permanences est complété.
- Fête nationale : la commune tirera le feu d'artifice le 13 juillet vers 22h pour le compte des 4 communes des Entremonts. Le groupement des paysans et artisans fera un marché de 17h à 21h sur l'espace du Cozon. L'amicale des pompiers animera la soirée par le traditionnel bal du 14 juillet, avec une buvette.
- Délégation de service public :
La commune délègue la gérance de l'auberge à Espoir 73. La DSP arrivera à échéance le 31 octobre 2022. Il convient de la remettre en concurrence. Le prochain conseil municipal devra délibérer sur le principe de la DSP.
- Le centre de la Grennery est en bail jusqu'au 31 décembre 2022. Une réflexion est à conduire sur le devenir de ce centre.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE MERCREDI 15 JUIN 2022 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Levée de la séance à 23h

Fait à Entremont-le-Vieux,
Le 21 juin 2022

Le Maire,
Anne LENFANT

